

Compte rendu du Conseil Municipal du 09 juin 2022
Mairie de Freychenet

Présents : Josette Maury, Annick Palosse, Elise Dessandier , Michel Moréreau, Jean Pierre Lacaze,

Absents : Marie Bénédicte Ferté Procuration établie à Annick Palosse

Secrétaire de séance : Annick Palosse

Ouverture de la séance : 14h30

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu de la séance du 12 avril 2022

Voté à l'unanimité 6 voix pour (dont une procuration)

- Délibération et convention pluriannuelle d'exploitation agricole ou de pâturage (groupement pastoral du Fourcat) ce vote est annulé

-Délibération : Etat d'assiette et d'estimation des coupes (ONF)

Une coupe affouagère aux particuliers sera disponible en 2023 sur la parcelle 4A à hauteur de 50 m3 et une coupe de bois communal sur les parcelles 24A et 25A à hauteur de 1026 et 1637 m3

Voté à l'unanimité 6 voix pour (dont une procuration)

-Délibération : Augmentation du temps de travail de l'agent

Le temps de travail de l'agent technique deuxième classe Bruce Soulière est augmenté à 11 heures et 30 minutes hebdomadaire à compter du 1er août 2022.

Voté à l'unanimité 6 voix pour (dont une procuration)

-Délibération : Convention travaux de voirie 2023 avec la CCPO

La commune continue la restauration des routes communales en 2023 avec la réfection des routes de Lamot et du Béal. Les travaux de la route du Moulin entre le pont du Marié et le pont de Nalzen se feront ultérieurement.

Voté à l'unanimité 6 voix pour (dont une procuration)

-Délibération : Validation emprunt auprès du groupe Agence France Locale

La commune va contracter un emprunt de 110 000 euros auprès du groupe Agence France Locale, afin d'assurer le financement des projets, essentiellement pour la voirie en 2022 et 2023.

Voté à l'unanimité 6 voix pour (dont une procuration)

-Délibération : Choix du mode de publicité et de conservation des actes (Délibérations, Arrêtés...) La diffusion des délibérations et des arrêtés se fera par voie électronique sur le site internet de la commune (freychenet.fr) mais ce même affichage se fera encore devant la mairie en format papier. Si besoin nous étudierons l'achat d'un second panneau d'affichage.

Voté à l'unanimité 6 voix pour (dont une procuration)

-Questions Diverses

Annick Palosse, déléguée Smectom, rend compte du comité syndical qui a eu lieu mardi 7 juin, les délégués se sont prononcés pour la T axe d'Ordures Ménagères Incitative par 57 voix contre 54.

